



COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION (CRP)
RÉUNION NO 2015-03
Le 18 juin 2015

PROCÈS-VERBAL

La réunion a eu lieu dans la salle communautaire de l'édifice municipal de Rivière-Verte à compter de 19 h sous la présidence de M. Luc Frenette. Le président par intérim a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres.

Membres présents

Michael Bossé
Alain Martel
Guy Côté
Roger Dupéré

Charles Bouchard
Luc Frenette
Kenneth Akerley

Membres absents

Josée Levesque

Personnel

Directeur, service d'urbanisme
Urbaniste
Adjointe administrative

Maurice D'Amours
Étienne Paquet
Lise Bellefleur

Article 2015-03, 01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michael Bossé, appuyé de Alain Martel que l'Ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

Article 2015-03, 02 PROCÈS-VERBAL RÉUNION MENSUELLE NO 2015-02

Il est proposé par Charles Bouchard, appuyé de Michael Bossé que le procès-verbal de la réunion mensuelle no 2015-02 soit accepté tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

Article 2015-03, 03 DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun

Article 2015-03, 04 SAINT-QUENTIN

Alain Bossé – 298, rue Martel, Saint-Quentin
(CSR.6744 – 18 juin 2015)

Ce terrain est présentement classifié Résidentiel (R1). Le requérant demande des dérogations sur la dimension et la superficie du bâtiment accessoire pour une maison d'enfants.

Considérant que le bâtiment accessoire proposé va à l'encontre des éléments évalués, les dérogations étant trop élevées et qu'il existe d'autres options pour se rendre conforme aux arrêtés de la municipalité. Il est proposé par Charles Bouchard, appuyé de Roger Dupéré que la demande soit refusée.
Adopté à l'unanimité

Article 2015-03, 05 RIVIÈRE-VERTE

Réal Montreuil – 102 rue Principale, Rivière-Verte
(CSR.6980 – 18 juin 2015)

Agrandissement du bâtiment accessoire de 10 pieds par 30 pieds. Le bâtiment existant est de 26' par 30' ayant une superficie de 780 pieds carrés. L'extension servira à l'entreposage du bois de chauffage. Dérogation de 25 mètres carrés (33%) / (273pi²).

Considérant que le comité a déjà approuvé une dérogation similaire dans le secteur immédiat (septembre 2014, CSR.6087), il est proposé par Michael Bossé, appuyé de Charles Bouchard que la demande soit acceptée tel que proposée.
Adopté à l'unanimité

Article 2015-03, 06 SAINT-QUENTIN

Ville de Saint-Quentin
(18 juin 2015)

Le conseil municipal propose d'adopter un nouvel Arrêté de lotissement no 12-2015 et un nouvel Arrêté de construction no 13-2015. On demande les recommandations du CRP pour ces deux nouveaux arrêtés proposés.

Il est proposé par Charles Bouchard, appuyé de Kenneth Akerley que le CRP recommande au conseil municipal d'adopter les arrêtés de lotissement et de construction proposés.

Adoptée à l'unanimité

Article 2015-03, 07 RAPPORT DE LOTISSEMENT

Il est proposé par Guy Côté, appuyé de Alain Martel que le rapport de lotissement soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

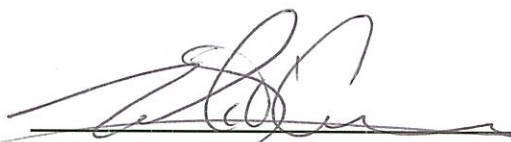
Article 2015-03, 08 RAPPORT DE CONSTRUCTION

Il est proposé par Michael Bossé, appuyé de Roger Dupéré que le rapport de construction soit accepté tel que présenté

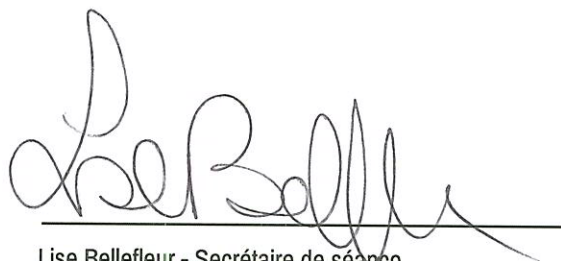
Adoptée à l'unanimité

Article 2015-03, 09 AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé par Michael Bossé à 19h45



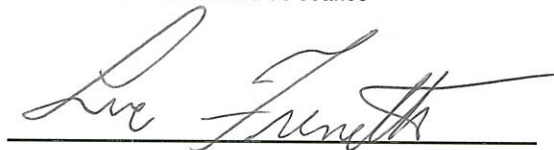
Maurice D'Amours, directeur, service d'urbanisme



Lise Bellefleur - Secrétaire de séance

17 sept. 2015

Date



Luc Frenette - Président par intérim